



V I L L E D E  
G E N È V E

## **Agents de civilité – Bilan succinct après trois mois d'activité**

### Effectifs

Les agents de civilité (AC) sont entrés en fonction en Ville de Genève le lundi 11 décembre 2006. Leur effectif était de 12 au départ. 16 nouveaux agents de civilité sont actuellement en formation et viendront renforcer l'équipe dès le 28 mars prochain.

Rappelons que le programme réserve du temps aux agents pour la recherche d'un emploi. C'est ainsi que l'un des 12 premiers AC a retrouvé du travail dans l'horlogerie au début de cette année.

Dès la semaine prochaine, l'effectif total sera de 27 personnes, dont 6 femmes.

### Organisation

Les AC sont répartis en patrouilles de deux et travaillent selon le même système horaire que les ASM. Placés sous l'autorité des commandant et commandant adjoint des ASM, leur activité est organisée administrativement par un ASM responsable, qui fait office de chef de poste. Des rapports d'activité quotidiens et hebdomadaires sont établis par les agents.

### Secteurs d'intervention

Les principaux axes d'interventions évoluent en fonction des saisons et des besoins, qui découlent également des demandes des services concernés (SEVE, Ecoles, etc...) Concentrée sur les Rues Basses au moment des fêtes de fin d'année, l'intervention des agents de civilité s'étend désormais aux préaux d'écoles, aux parcs et promenades, aux marchés et aux centres sportifs.

### Rôle, relations avec la population

Les agents de civilité jouent le rôle de "grand frère" et incitent la population à adopter un comportement plus respectueux, adapté aux lieux. Ils visent d'une manière générale à faire respecter la tranquillité publique.

Plus concrètement, les agents de civilité dissuadent (parfois par leur simple présence) certaines personnes d'entreprendre des actes contraires aux lois. Ils gèrent également des conflits et annoncent par téléphone portable les cas d'agressions et de vandalisme constatés en flagrant délit.

Enfin, ils sont souvent appelés à donner des informations au public, habitants de notre ville ou touristes, que ce soit au sujet des lois et règlements en vigueur sur le domaine public, ou tout autre indication. A cet égard, la maîtrise par certains AC des langues étrangères s'avère d'une utilité certaine.

Les rapports des agents de civilité avec la population sont en général très positifs, car leur mission, basée essentiellement sur la prévention, est appréciée du public. Le fait qu'ils ne disposent pas de pouvoir de répression y contribue certainement.

Les seuls problèmes rencontrés par les agents de civilité sont des refus d'obtempérer, provenant la plupart du temps de cyclistes circulant sur les trottoirs.

#### Incivilités les plus communes

Les incivilités les plus fréquemment constatées, telles qu'elles ressortent des rapports d'activité, sont les suivantes:

- Chiens non tenus en laisse et laissant des salissures
- Cyclistes circulant sur les trottoirs et les passages pour piétons
- Mendiants
- Personnes donnant à manger aux pigeons

En conclusion, il apparaît que le projet agents de civilité en Ville de Genève est apprécié de la population et que son utilité est reconnue, même de la part de certaines personnes opposées initialement à ce projet.

  
André Hédiger